



# Nautic Club Angérien

## ● Formation FFSS pour l'obtention du BNSSA

Le **Nautic Club Angérien** organise une session BNSSA pour la saison 2017/2018.

### La formation se compose de 3 parties :

- épreuves physiques,
- préparation au secourisme
- réglementation, théorie

### ● Formation Physique

- L'entraînement aux épreuves physiques est assuré par le NCA, le samedi matin de 7 h à 9 h à la piscine Atlanty's de Saint-Jean-d'Angély, sous la responsabilité de messieurs Mickael Pouillou et/ou Damien Belon.
- Le responsable se réserve le droit d'ajouter des entraînements supplémentaire dans l'année selon le niveau de pratique.
- Les entraînements débiteront le samedi 14 octobre 2017 et auront lieu jusqu'à ce que tous les candidats aient passé l'examen.

### ● Formation Secourisme

#### ● La préparation au secourisme a lieu sous forme de stages.

Des sessions s'ouvriront suivant le nombre de candidats.

- **PSE 1** du 23 au 27 octobre 2017, pendant les vacances de la Toussaint.
- **PSE 2** du 12 au 26 février 2018, pendant les vacances de février.
- Ces formations seront dispensées à la maison du water-polo par Mickael Pouillou et Damien Belon.

### ● Formation Réglementation

- 3 tests blancs seront assurés à la Maison du water-polo de Saint-Jean-d'Angély, sous la responsabilité de Mickael Pouillou, les dates seront données ultérieurement.
- Suivant les résultats des trois tests blancs réalisés au cours de l'année, le responsable se réserve le droit de ne pas présenter le candidat à l'examen.

### Le candidat s'engage à fournir un travail personnel.

40, chemin des Portes - 17400 Saint-Jean d'Angély  
Tél. : 05 46 32 30 32 - Email : nca17@orange.fr  
www.nautican.fr





# Nautic Club Angérien

## ● Coût des formations

- Formation BNSSA + PSE1 + PSE2 + supports pédagogiques + licence FFSS : 895 €
- Formation BNSSA + PSE1 + supports pédagogiques + licence FFSS : 685 €
- Formation BNSSA + supports pédagogiques + licence FFSS : 435 €
- Recyclage BNSSA + formation continu du PSE1 et PSE2 + licence FFSS : 180 €

## ● Mode de paiement :

- Par chèque à l'ordre du NCA, possibilité d'étalement et de bourse du Conseil Régional

## ● Pièces à fournir

- Fiche d'inscription complétée
- Déclaration d'engagement
- Certificat médical de moins de 3 mois ( un certificat est obligatoire à l'entrée en formation et un autre sera demandé au moment de l'inscription à l'examen)
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- Une photo d'identité récente
- Une enveloppe format 162 x 229 timbré à l'adresse du candidat
- Si votre enfant est né après le 01/01 et avant le 31/12/2000, une demande d'émancipation doit être faite auprès du juge des enfants afin qu'il puisse travailler pendant l'été 2018 (*Sous réserve d'acceptation du juge du tribunal destutelles*).

**Les dossiers doivent être complets  
et retournés au tard le 21 octobre 2017  
au NCA - 40, chemin des Portes  
17400 Saint-Jean-d'Angély**

40, chemin des Portes - 17400 Saint-Jean d'Angély  
Tél. : 05 46 32 30 32 - Email : nca17@orange.fr  
[www.nautican.fr](http://www.nautican.fr)



Ville de  
Saint-Jean  
d'Angély

